

Le Canada et les États-Unis sont manifestement entrés dans une nouvelle phase de leurs relations bilatérales, une phase qui met l'accent sur une évaluation réaliste de l'intérêt national et qui ne laisse pas place aux illusions. Chaque gouvernement devra prendre des décisions difficiles dans la ligne de ce qu'il conçoit être l'intérêt national, même si ces décisions semblent parfois assez dures pour l'autre gouvernement.

La question de l'exportation du pétrole nous a permis de démontrer notre volonté d'aider les États-Unis dans la plus large mesure possible, compte tenu de nos besoins nationaux. Certains milieux américains ont allégué avec force que le Canada profitait des difficultés des États-Unis. Il ne fallait toutefois pas s'attendre à ce que nous subordonnions nos propres besoins à leurs besoins de consommation de pétrole. J'aimerais ajouter ici qu'au chapitre de la question du prix du pétrole du moins, les mesures adoptées récemment par les États-Unis sont parvenues dans une grande proportion à minimiser ces critiques. De même, l'intention du Canada d'exploiter ses ressources minérales à son propre rythme et de favoriser le traitement plus poussé du produit avant son exportation n'est pas nécessairement conforme aux intérêts américains, qui semblent s'orienter vers l'exploitation rapide des sources connues, l'exploration accélérée des nouvelles ressources et l'importation accrue des ressources à l'état brut.

Pourtant, les deux pays deviennent de plus en plus interdépendants et, en conséquence, les problèmes s'accroissent en nombre et en complexité. Dans de telles conditions, les relations ne peuvent que devenir plus difficiles. Au fur et à mesure que l'interaction augmente, les conflits d'intérêts et les divergences de vues naissent forcément. Les deux gouvernements s'engagent de plus en plus dans une vaste gamme d'activités sociales et économiques internes, dont bon nombre se trouvent avoir des répercussions de politique extérieure. Il y a deux ans, sous l'égide d'un programme du ministère de l'EER, une aide financière fédérale était accordée à la Société Michelin pour qu'elle s'installe en Nouvelle-Écosse. Plusieurs Américains ont considéré ce geste comme une façon détournée de subventionner l'industrie d'exportation; en conséquence, les États-Unis ont imposé des droits spéciaux sur ces biens d'exportation canadiens. Cet exemple illustre bien comment des impératifs de politique intérieure -- en l'occurrence, une mesure en vue d'aplanir les disparités économiques régionales -- peuvent devenir sujet à controverse dans nos relations avec les États-Unis.

Quoique cette nouvelle ère de nos relations avec les États-Unis soulèvera des problèmes complexes et parfois difficiles, notre attitude se doit de demeurer positive. Un fait demeure: fonda-